

Résolution présentée par la délégation de la

Confédération Helvétique

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne la mise en place d'une Agence de notation et d'un label des critères ESG (environnementaux, sociétaux et de gouvernance) des multinationales

L'Assemblée Générale,

Remarquant des inégalités et des injustices parmi des entreprises qui détiennent le monopole commercial dont les conséquences se répercutent mondialement,

Soulignant le non-respect de certains caractères éthiques à travers différentes études, qui mettent en évidence une violation des conditions de travail imposées comme l'exploitation d'enfants au Sénégal ou encore le salaire qui empêche subvenir aux besoins vitaux dans les pays d'Afrique sub-saharienne,

Observant le manque d'efforts vers une transition écologique dans les décisions économiques et budgétaires en vue des objectifs d'une neutralité carbone d'ici 2050 selon l'accord de Paris, comme au Bangladesh, où l'industrie du textile en 2018 produit de 3 à 10% des émissions carbonées globales en ayant pris avantage des faibles coûts de production,

Rappelant que l'article 55 de la charte des Nations-Unies oblige à favoriser une égalité entre chacun-e ainsi qu'une volonté de stabiliser les conflits géopolitiques actuels afin de rendre le monde meilleur,

Scandalisée de constater le manque d'implication et le non-respect de multiples entreprises autour du globe de différents critères ESG ainsi que certains aspects de la charte des Nations Unies tout en en étant.
Membre,

Décide de mettre en place une Agence de notation basée en Suisse des critères ESG, représentée par un label qui promet une critique des multinationales neutre et stable conformément aux valeurs politiques du pays ;

- que les multinationales ne soient pas sous l'obligation d'être en accord avec ces critères, mais que dans le cas d'un non-respect, il le soit affiché publiquement avec l'absence du label ;

- de fixer des objectifs : d'ici 2024 les plus importantes entreprises soient étiquetées et puissent ensuite prendre des mesures afin d'avancer vers l'objectif de la neutralité carbone et de l'égalité au sein des établissements.

Le texte français fait foi